



## Communiqué de Presse

Victorin LUREL, Président du Conseil régional de la Guadeloupe et Jean-Michel Severino, Directeur général de l'Agence Française de Développement, signeront à 11 heures au siège de l'AFD une convention en vue de l'élaboration du schéma régional de développement économique de la région Guadeloupe.

Par délibération du 26 octobre 2004, le Conseil régional de la Guadeloupe avait manifesté sa volonté de procéder à l'élaboration de ce schéma afin de bénéficier de l'expérimentation prévue à l'article 1<sup>er</sup> de la loi *Responsabilités locales* consistant en la délégation par l'Etat de la gestion des aides économiques sur son territoire.

Cette convention permettra à la région Guadeloupe de bénéficier de l'assistance technique et de l'appui méthodologique de l'Agence Française de Développement dans la définition et la rédaction de ce schéma.

La durée de réalisation de cette mission étant de neuf mois, le schéma régional de développement économique de la région Guadeloupe devrait être réalisé pour la fin de l'année 2005 permettant ainsi à la région Guadeloupe d'être une des premières régions à demander à l'Etat l'expérimentation de la gestion des aides économiques sur son territoire.

Un point presse aura lieu après la signature.

### Pour toute information

**AFD**

**Guillaume de Saint Phalle**  
**01.53.44.36.64**

**Région Guadeloupe**

**Nicolas MAZIERES**  
**01.44.11.33.80**

**Agence Française de Développement – 5 rue Roland Barthes – 75598 Paris Cedex 12**